



Jeudi 20 mai 2021

Réouverture des terrasses : mesures de soutien aux restaurateurs et cafetiers

Pour soutenir les restaurateurs et cafetiers locaux durement impactés par la crise sanitaire, et afin d'accompagner le redémarrage de leurs activités avec la réouverture des terrasses, la Ville d'Annemasse a adopté des mesures de soutien exceptionnelles en matière d'occupation du domaine public.

Exonération de la redevance d'occupation du domaine public

La Ville a accordé une exonération de la redevance d'occupation du domaine public :

- **de 5 mois et demi pour les terrasses extérieures estivales** (correspondant à 2 mois de confinement -15 mars au 18 mai 2021- et à 3 mois et demi au titre de l'accompagnement à la reprise du 19 mai au 31 août 2021).
- **de 8 mois pour les terrasses extérieures annuelles** (correspondant à 4 mois et demi de confinement -1^{er} janvier au 18 mai 2021- et à 3 mois et demi au titre de l'accompagnement à la reprise du 19 mai au 31 août 2021).

Pour les terrasses fermées (espace intégré à l'intérieur de l'établissement mais se trouvant sur le domaine public), l'exonération correspondra au nombre de mois de fermeture de ces établissements depuis le 1^{er} novembre 2020 et jusqu'au 30 juin 2021.

Extensions et implantation de terrasses

Compte tenu du protocole sanitaire imposé aux bars et restaurants, il sera également accordé aux établissements qui en auront formulé la demande **de pouvoir étendre l'emprise de leurs terrasses sur le domaine public afin de maintenir la capacité initiale d'accueil de leur clientèle.**

L'implantation de terrasses temporaires pourra également être étudiée sur des emplacements de stationnement.

Les extensions ou implantations provisoires seront accordées jusqu'au **15 novembre 2021**, après avis de la commission des terrasses.

Elles seront exonérées de redevance du 19 mai au 31 août 2021.

Pour faire une demande, les commerçants peuvent contacter le 04 50 95 07 41, ou envoyer un mail à l'adresse accueil@annemasse.fr



CONTACT

FLORA SOUBRAS

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr